L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 24 AVRIL 1881. 54me Année.

Editeur, Gérant & Cie., Propriétaires Rédacteurs.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE 24 AVRIL 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par Spear & Beuffier, au coin des rues Conti et Bourbon, chez Jos. Anglade, pages forbits.

Par H. Stern & Co., au No 35, rue de Chartres bottes, souliers et bandequins.

Imbroglio sanitaire.

La fièvre jaune nous joue de vilains tours. Est-ce sa faute ou la nôtre? On dirait que c'est la nôtre, car la fièvre jaune nous fait de plus rares visites qu'autrefois. Nous nous rappelons un temps où ce fléau sévissait parmi nous à peu près chaque année, à tel point qu'on regardait au venue ou au retour comme infaillible. La fièvre jaune en août et en septembre était la règle. Tout le monde le savait; les étrangers en étaient instruits. Ceux qui voulaient absolument s'acclimater restaient, et en se soumettant à de certaines méthodes routinières de traitement, à l'usage commun dans les régions tropicales, ils échappaient facilement, non aux atteintes de la fièvre jaune qu'ils étaient sûrs d'éprouver, mais à leur conséquences fatale et à la santé de ces étrangers n'en était que très passagèrement affectée. Tous les vieux habitants de ce pays savent cela et nos assertions sont fondées sur d'innombrables faits.

Nous recevions alors de fréquentes visites de la fièvre jaune.... Pourquoi? Parce qu'il nous arrivait chaque année une émigration d'européens comparativement abondante, et chaque année il en restait assez pendant l'été à la Nouvelle-Orléans pour déterminer une épidémie provenant pour eux du changement de climat. La fièvre jaune est une maladie comme une autre, et pour nous qui la connaissons bien, l'ayant éprouvée, moins redoutable que toute autre. Elle ferait peu de victimes si on voulait simplement l'appeler, la maladie du pays, ou la fièvre d'acclimatation, car alors elle cesserait d'être la terreur des nouveaux venus.

Aussi, il y a 40 ans, quand nous n'avions ni bureau de santé ni réglements sanitaires que ceux de la mairie, la fièvre jaune, faisait beaucoup moins de bruit qu'aujourd'hui; elle paraissait et sévissait sans affecter sérieusement la santé générale, et les affaires n'en souffraient pas. Quand le bureau de santé fut créé, ce fut encore pendant long-temps la même chose. Par ignorance ou par prudence, ce bureau ne discutait pas. Il évitait, par son silence, de créer une terreur scientifique. Le rapport annuel de son président n'était pas une œuvre laborieuse. Il se composait tout au plus de six ou sept pages et se bornait à mentionner le nombre des victimes. Personne ne lisait ce rapport; personne n'en parlait, et les pays environnants s'en occupaient encore moins.

Comment se fait-il qu'aujourd'hui tout le monde tremble au seul mot de fièvre jaune? Comment se fait-il que les paroisses rurales de la Louisiane s'émeuvent et que les Etats limitrophes et même lointains éprouvent la même émotion? C'est étrange. Autrefois, quand la fièvre jaune était la règle, quelques étrangers seuls pouvaient s'en laisser effrayer, et aujourd'hui que ce fléau est devenu une exception, on s'en effraye ici, on s'en effraye au dehors, dans les campagnes de l'Etat, dans les Etats voisins, sur tous les bords du fleuve, sur toutes les lignes de chemins de fer et jusque dans les régions que leur latitude septentrionale met à l'abri de tout danger de maladie épidémique ayant une cause ou une origine tropicale.

Ne voilà-t-il pas qu'un Conseil sanitaire, s'érigeant lui-même en Conseil général sanitaire de la vallée du Mississippi délibère à 300 lieues de la Nile-Orléans sur la question de savoir quelles précautions cette ville sera obligée de prendre, à l'ouverture de la saison d'été, pour se préserver elle-même d'une irruption possible de fièvre jaune et pour en préserver la vallée du fleuve ainsi que toutes les vallées de ses tributaires. Il arrive ainsi que ceux qui n'ont aucune expérience du fléau, qui ne l'ont étudié dans aucune de ses phases, qui ne le connaissent que de nom, prétendent en posséder le secret et nous imposer des lois préservatives, sous peine d'une interdiction commerciale et sociale complète et absolue.

C'est pousser les choses trop loin et, de prétentions en prétentions, on ne sait pas où le conseil sanitaire de la vallée pourrait aller; on ne sait pas ce qu'il pourrait nous dicter de réglements absurdes, et nous nous montrons disposés à les accepter tous avec soumission. Evidemment, il y a dans cette affaire des intentions hostiles au commerce de la Nouvelle-Orléans et à l'avenir de cette ville. Ces intentions sont cachées; mais, pour être ténébreuses, elle n'en existent pas moins, et c'est ainsi que nous expliquons la création de ce Conseil Sanitaire, création suggérée, sans doute, par le Bureau National de Santé, qui a sur le cœur l'erreur de son diagnostique sur une fièvre de marais où la fièvre jaune n'était pour rien. Si l'on cédait sur un point, qui est étranger au pouvoir confié par la loi au Bureau National, ce bureau, appuyé par le Conseil Sanitaire de la vallée qui cherche, on le dirait du moins, tous les moyens de nous nuire, finirait bientôt par prohiber tout commerce de la Nouvelle-Orléans avec les Antilles et autres pays pendant l'été, ainsi que toute introduction d'Européens ou d'étrangers non acclimatés, pendant la même saison.

On nous menace dès aujourd'hui de nous interdire le commerce du fleuve si nous n'acceptons pas certaines conditions de salubrité relatives à l'arrivage des navires, mais si nous les acceptons nous perdons le commerce maritime et nous laissons se propager en tous lieux l'idée que la fièvre jaune, à la Nouvelle-Orléans, rend cette ville inabordable et inhabitable pendant une bonne moitié de l'année. Cette idée, faisant son cours, anéantirait une partie de notre commerce de coton et presque tout entier notre commerce de grains qui commence à poindre. Il est clair que, s'il n'y a pas de navires ici quand le coton vient et quand les grains viennent, ce coton et ce grain iront ailleurs pour se faire exporter. Et ces navires ne viendront pas, s'il leur faut subir préalablement une inspection à la pesse du fleuve, une autre inspection à la quarantaine de l'île aux Vaisseaux, une troisième inspection à la quarantaine du fleuve et un déchargement et une fumigation partout.

En obtempérant aux demandes du Conseil sanitaire de la vallée, nous consentons le commerce du fleuve mais ce commerce nous devient inutile si nous manquons de navires pour exporter les denrées que nous recevons journellement de ce côté. Bientôt nous ne recevrions plus rien; nous serions privés à la fois de l'arrivage des barges et des navires. Notre bureau de santé aurait tort de soumettre à une condition qui aurait un pareil résultat. Toute condescendance a des bornes, et quand nous offrons au Bureau National de Santé le moyen et la facilité d'inspecter tous livres et tous documents en la possession du Bureau de Santé d'Etat, et aussi d'assister aux séances délibératives de ce bureau, nous touchons à l'extrême limite des concessions rationnelles et possibles.

Nous ne voyons dans la demande faite par le conseil sanitaire d'entretenir à la quarantaine du fleuve un inspecteur indépendant de notre Bureau de santé, qu'une tracasserie de plus, et nous trouvons très naturelle et des plus sensées l'opposition du Bureau. Il serait certainement désagréable à l'officier d'Etat préposé à l'inspection des navires, d'avoir auprès de lui un homme dont la présence impliquerait nécessairement une idée d'espionnage.

Le Bureau national doit avoir foi dans la prudence et l'expérience du Bureau d'Etat et, loin de rien faire qui puisse contrecarrer ses mesures, il doit y coopérer loyalement dans la mesure des pouvoirs dont le Congrès l'a investi. Cependant, si le gouverneur, à l'autorité de qui le Bureau d'Etat a déféré la question, juge à propos de la résoudre en faveur de la demande, la solution sera acceptée d'autant mieux que ce n'est pas là un point de première importance, si tant est que ce nouvel officier ne fasse pas d'opposition systématique à la conduite de l'officier d'Etat; mais quant à l'inspection des navires à Port Eads et leur renvoi, le cas échéant, à l'île aux Vaisseaux pour y être inspectés et obtenir des autorités de ce lazaret un certificat de santé absolu et primant celui que ces navires auraient pu obtenir de l'officier de la quarantaine du fleuve, cette exigence est inadmissible et doit être repoussée pertinemment et résolument. Si nos autorités d'Etat cédaient sur ce point, notre bureau de santé deviendrait inutile, et notre port deviendrait désert pendant six mois de l'année. Il faut prendre des précautions contre la fièvre jaune, soit! Il faut en prévenir l'invasion, soit encore! Mais il ne faut pas, pour atteindre ce but, avoir recours à des mesures inutiles, surtout à des mesures nuisibles, et qui feraient à la Nile-Orléans et aux populations de la vallée, nos voisines immédiates, plus de tort que la fièvre jaune ne leur en a jamais fait. Nous engageons donc notre bureau de santé à persister inébranlablement dans ses résolutions à ce sujet. Toute concession ultérieure serait faiblesse.

Bottes blanches, pantoufles blanches, pour communion à l'Etoile Rouge.

Litige entre Etats.

Il paraît, d'après ce que dit une dépêche télégraphique d'Albany, reçue ici hier matin, que l'Etat de New-York, autorisé par une loi à protéger les droits de ses citoyens, est sur le point d'intenter un procès à l'Etat de la Louisiane pour le forcer à faire honneur aux coupons de bons échus au 1er janvier 1880. C'est une répétition d'une action semblable intentée par l'Etat du New Hampshire, non pour protéger les intérêts de ses concitoyens, mais pour défendre les siens propres, sans qu'on ait pu savoir comment l'Etat du New Hampshire était devenu détenteur de bons de la Louisiane, et son créancier.

L'Etat de New York va plus rondement en affaires et avons réclamant qu'il n'agit pas pour lui, mais comme il est autorisé par la loi à pourvoire pour d'autres, c'est absolument la même chose.

Voilà donc l'Etat de la Louisiane qui aura à répondre à trois affaires du même genre, en comptant celle de Hart, devant la Cour Suprême des Etats-Unis. Comment se défendra-t-il, s'il ne veut pas invoquer le seul argument que, pour notre part, nous avons trouvé bon soit contre les dettes d'Etat soit contre les dettes de ville, car la légalité des unes et des autres, ne se discute pas ou ne se discute plus, depuis le trop fameux arrêt de la Cour Suprême de la Louisiane sur la taxe constitutionnelle des 10 mills.

On ne pourra pas soutenir dans l'espèce que l'Etat n'est pas pris à partie, puisque l'Etat lui-même sera assigné directement par les Etats du New Hampshire et de New York, et représenté comme seul responsable de dettes ou d'intérêts de dettes qu'il ne veut pas payer.

Dans le principe on aurait pu invoquer la fraude en se fondant sur ce que ni l'Etat de la Louisiane ni la ville de la Nouvelle-Orléans n'ont reçu aucune considération pour ce qu'ils ont donné. Devant toutes les cours du monde, si le fait était prouvé, l'argument serait victorieux et les dettes invalidées.

Mais ici l'affaire a été vue déjà d'une autre manière par un juge fédéral qui compte aujourd'hui parmi les juges de la Cour Suprême. Il a décidé, dans une affaire importante, qu'une fois que des bons ont été négociés par une corporation et acceptés de bonne foi, la corporation doit les payer. Il est vrai qu'il s'agissait d'une affaire de ville et qu'il a décidé le contraire dans une affaire d'Etat. Un de ses collègues a suivi cette jurisprudence dans une affaire d'Etat aussi. Tous deux ont reconnu que les Cours n'avaient aucun pouvoir sur un Etat dont la souveraineté ne saurait être mise en doute. Mais les juges varient, la Cour Suprême aussi. Ce même juge vient de permettre l'appel de Hart contre l'Etat, c'est à peu près comme s'il eut donné gain de cause à Hart. Que ses collègues de la Cour Suprême épousent son opinion, les bons nouveaux seront indéfiniment attaqués après la validation des coupons des anciens bons, ceux de Kellogg, et toute l'œuvre financière de la Convention sera renversée. C'est pourtant la meilleure qu'elle ait faite!

L'Epargne Française.—M. H. Billard, la célèbre d'abonnements nouveaux ou de renouvellements d'abonnements au prix de cinq piastres et moins par an, offre pour tout nouveau souscripteur une prime gratuite et magnifique composée de beaux roseaux de livraison de l'ILLUSTRATION ou du MONDE ILLUSTRÉ, au choix des abonnés, et contenant de nombreuses et splendides gravures, et cela sans augmentation du prix des abonnements qui continuerait à être servis à domicile sans frais additionnels. Les abonnés de l'intérieur qui désirent recevoir la prime gratuite devront envoyer 15 cents en timbres de poste pour frais d'expédition. Voyez l'annonce.

Horoscope du Dimanche.—Le printemps nous ramène les séances du dimanche. Celles du grand chemin de Jackson à McCorub City commenceront le 1er mai. Prix de l'excursion, aller et retour, un dollar. Il y aura encombrement de touristes dans les trains tous les dimanches. A quand les omnibus par le train de Mobile?

Conseils.—Rien n'est plus facile que d'envoyer des commandes à mon établissement, et si l'on suit scrupuleusement les indications contenues dans mes catalogues, il est impossible qu'il y ait erreurs, choses fort désagréables. Je prête les personnes qui ont l'intention de m'adresser des ordres, de bien étudier les catalogues que j'expédie et elles y trouveront toutes les explications nécessaires et qui facilitent énormément pour la prompte et satisfaisante expédition des commandes.

ARTHUR DURIEU, de l'Etoile Rouge.

Pique-Nique.—Une grande exhibition pyrotechnique et grand pique-nique de l'Association de Bienfaisance de Pâte, auront lieu aux Fair Grounds, le dimanche 1er mai 1881. Après-demain des billets nous invitant à assister à cette fête, nous prions l'association de vouloir bien accepter notre bien remerciement.

Les maisons F. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense expédition des instruments qu'elle recommande. Un moins de cinq mois, cent pianos de Mathushek (non compris ceux de fabriques différentes) qui lui avaient été expédiés, ont été vendus. Ces pianos se distinguent et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction (iron frame, maple backing second the backing pin) les rend à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un nouveau lot, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou non.

Théâtre de l'Opéra.—Les malheureux artistes de la troupe dramatique française, ayant obtenu le bienveillant patronage des différentes sociétés françaises de la Nouvelle-Orléans, adressent un suprême appel aux habitués de l'Opéra. Dénués de ressources à la suite de la fin d'une campagne désastreuse, ils tentent un dernier effort afin de pouvoir payer leur passage pour France.

Jeudi prochain, 28 avril, ils donnent une représentation extraordinaire composée de "l'Ami Fritz", "Les Moutons de Panurge", comédie en 3 actes, de Meilhac et Halévy. Il y aura un intermède.

Nous exprimons l'espoir que cette noire sera assez fructueuse pour permettre à nos artistes de reprendre le chemin de leur pays. Il ne faut pas qu'ils emportent la pensée que l'Amérique est un pays inhospitalier.

Nous recevons la communication suivante que nous publions à la suite de l'appel que nous adressons au public en faveur de la troupe dramatique:

Les artistes dramatiques du théâtre de l'Opéra ayant sollicité le patronage des Sociétés françaises pour une représentation en vue de les aider à se rapatrier, les soussignés, présidents des diverses associations, invitent cordialement le public à coopérer à cette œuvre de secours; ils font appel en faveur des artistes en détresse, aux membres de leurs Sociétés respectives et à la population française en général.

La peste de succès financier de la saison théâtrale a laissé la compagnie dramatique sans ressources suffisantes pour rentrer en France. Nous espérons que nos compatriotes voudront bien leur venir en aide en assistant à la représentation.. Le spectacle promet, d'ailleurs, d'être extrêmement intéressant.

Signé: Union Française,
do Bienfaisance,
do Chambre de Commerce,
do Club de la Démocratie,
do St-Maurice,
do Jefferson,
do Beauboeu,
do Alsace et Lorraine,
do Cuisiniers,
do Garçons Restaurateurs,
do Gardes Lafayette,
do France Tireurs,
Les Présidents.

M. Maurice Dengremont.—Le public dilettante de la ville apprendra avec satisfaction que, depuis ces jours derniers, un changement dans le sens du mieux s'est produit dans la situation du jeune virtuose brésilien, atteint dernièrement d'une grave maladie qui menaçait de mettre fin à sa carrière artistique.

On a tout espoir aujourd'hui qu'il recouvrera sa santé un instant altérée et toute son énergie comme auparavant. Bientôt notre population amie des arts aura l'occasion d'apprécier, dans un concert public, ce phénomène musical.

Nous sommes en mesure d'en nonce d'après autorité compétente, qu'un concert aura lieu bientôt à la salle Grunewald, véritable événement musical.

Sur le lac.—Le bateau à vapeur fluvet "New Camellia", commencera le 1er mai, son service d'été, faisant des voyages quotidiens sur le lac et les excursions usuelles du dimanche et du mercredi, partant de West-End le dimanche à l'arrivée du convoi de chemin de fer de sept heures du matin, et le mercredi, à l'arrivée du convoi de huit heures du matin qui part de l'intersection des rues Canal et Carondelet. Le tableau des heures de départs et d'arrivées sera publié dans quelques jours.

Grand Opera House.—Une représentation extraordinaire sera donnée lundi soir, 2 mai, au théâtre du Grand Opera, rue du Canal, au bénéfice de M. L. J. de Barjac, par des dames et messieurs, tous artistes amateurs distingués de cette ville, avec le précieux concours de Mme Faye-Grand et Mme Marie Vésian. Le spectacle se composera de la première représentation à la Nile-Orléans de "Cornélia," comédie nouvelle en trois actes de MM. E. Gondinet, F. Oscar-Méd Gérard, de "La Grève des Forgerons," poème de M. F. Coppée, dit ici pour la 1re fois, et de "L'homme n'est pas parfait," tableau populaire en un acte de M. Lambert Thiboust. Ce spectacle, réellement charmant, est destiné, nous en avons la confiance, à un grand succès. Les titres de M. de Barjac sont sympathies du public sont nombreux. Il a contribué à nombre de représentations ayant pour but des œuvres de charité et de bienfaisance et a été en outre bibliothécaire du théâtre de l'Opéra français sous la direction de M. de Bouquet. Nous reparlerons de ce bénéfice.

Il en arrive tous les jours de ces jolis souliers à l'Etoile Rouge

Grand Opéra House.—Plusieurs de nos amateurs distingués sur nombre desquels se trouvent MM. Sheppard Gilmore, Pickles, Stern et autres, se proposent de donner une représentation au bénéfice de M. W. E. Downing, l'ex-trésorier de ce théâtre. M. Downing compte de nombreux amis parmi les habitués du Grand Opéra House qui saisiront certainement cette occasion de lui témoigner leur estime. La représentation aura lieu Jeudi prochain, 28 avril, et le belle tragédie de Jules César, sera donnée à cette occasion. Le centre-ville sera ouvert Lundi prochain, 25 avril, pour la vente des sièges. On nous prie d'annoncer aux personnes qui auraient acheté des billets au dehors, qu'ils peuvent dès lundi retenir leurs sièges en présentant leurs billets au contrôle du théâtre.

Demandez des Guayaloguer.—Voici le moment où grand nombre de jeunes serpent lois de la Nouvelle-Orléans et certainement il leur sera impossible de se procurer rien de convenable en fait de chaussures. Rien n'obtiens mieux à cet inconvénient que de se procurer les catalogues de l'Etoile Rouge et l'on pourra facilement y envoyer ses commandes.

Marié, le 22 avril 1881, à la résidence de la mariée, par le Rév. F. T. J. Kenny, M. ALEXANDRE C. CLARK à Mlle AMANDA C. HAMILTON.

Marié, mercredi 20 avril 1881, par le Rév. Père Miguel, HAMILTON SALAUN à BERTHE HENRY, tous deux de cette ville.

Pas de cartes.

Les journaux des Opelousas sont prié de reproduire. 24avril—1f

Décédé, samedi matin, 23 avril 1881, à 4:15 heures, GEORGE LEKFE, âgé de 6 1/2 ans, fils de Frank Leeb et de Louise Adam. Les amis et connaissances des familles Leeb, Adam, E. Doumenig, A. Archinard, J. A. Lièbye et V. A. Jaré sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, 24 avril, à 11 1/2 heures du matin, de la résidence de ses parents, No 525 rue Ursulines (Moreau), entre St-Ferdinand et Port.

WIMMA DEL SANTOS, âgée de 16 ans, native de la Nouvelle-Orléans, décédée à 5 heures et demie du soir. L'enterrement aura lieu à 3 heures précises de ce dernière résidence, rue Esplanade, porte du Bayou St. Jean. Les amis et connaissances sont invités à y assister, sans autre invitation. De la part de son père Thomas Santos.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré JEUDI, 28 courant, à 8 1/2 heures du matin, à l'église St-Maurice, pour le repos de l'âme de Mme J. B. GABAGET. Les amis et connaissances de sa fille et de son gendre, Joseph Dufour, sont respectueusement invités à assister à la cérémonie religieuse. 24 avril—24 26,28

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Nouvelle-Orléans, 24 avril 1881.—Dans une séance du Bureau des Directeurs, un dividende de deux (2) pour cent a été déclaré sur les recettes faites pendant les trois premiers mois de 1881, payable sur demande.

D. R. HARRISON, Secrétaire.

24avril—7f

HENRY N. SIEBRECHT,

49.....RUE ROYALE.....49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ELEGANTS DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODERES.

15 avril—3m.

Avis.

D'UNE course cassé. M. SAMUEL FITZHUGH, à partir de ce jour, n'a plus d'intérêt dans la maison H. N. SIEBRECHT & Cie, Nouvelle-Orléans, 9 avril 1881.

HENRY N. SIEBRECHT, SAML. FITZHUGH.

RELATIVEMENT à ce qui précède, je renonce à mes droits de leurs faveurs, et espère que l'ancienne maison H. N. SIEBRECHT continuera comme elle le mérite, de jouir du patronage du public. Jusqu'à nouvel ordre, je serai heureux de voir mes amis au No 49 de la rue Royale.

SAML. FITZHUGH.

24 av. et 1er mai.]

Communiqué.

El martes 26 del presente saldrá para la Península el apreciable jóven Don Antolin Pita, ex-vice cónsul de España en esta ciudad.

No ha podido ménos que corprendernos su deposición, y vemos con sentimiento su inesperada partida.

El Señor Antolin Pita deja al separarse de nosotros un gran vacío y un verdadero recuerdo de afecto y simpatía; su distinguido comportamiento le ha hecho acreedor al aprecio de todos aquellos que tuvieron el placer de tratarle y particularmente de los españoles en esta ciudad que no solo le querian por su moderacion y delicadas maneras, sinó tambien por su inteligencia y reconocida actividad en el exacto cumplimiento de su deber.

Nosotros le deseamos un feliz viaje, ofreciéndole siempre nuestra estimacion como distinguido amigo y como digno empleado de la Nacion.

VARIOS ESPAÑOLES.

Pique Nique Renvoyé.

Salle de la compagnie de pompe à vapeur No 1, de St. Bernard
St. Bernard, ce 24 avril 1881.

Notice est par les présentes donnée aux officiers et membres de cette compagnie, et "non publiée en général", qu'en raison du mauvais temps, le "PIQUE-NIQUE" que devait saison d'hui donner la compagnie à "Oak Grove Park" est renvoyé au DIMANCHE 29 mai 1881.

Les billets portant la date d'aujourd'hui sont maintenant bons et valables.

Par ordre du comité,

F. D. SIGNEIRE, Président.

24 avril—1f.

Christian Woman's Exchange, FOR WOMAN'S WORK.

Cette association a ouvert une salle de vente aux Nos 41 et 43 rue Bourbon; on y reçoit et on y vend toute espèce de ouvrages de couture, des ouvrages, des broderies et autres travaux d'aiguilles. On y trouvera aussi des ombres pour cheminées, gaînes, coussinets, gâteaux, crèmes à la glace, etc., et l'on se fournira des beaux tissus. Tous les ouvrages à vendre doivent être garantis par un membre et une carte portant le prix fixé à chaque article; la commission à payer est de dix pour cent.

La compagnie consulte des membres est de cinq dollars; chaque membre, moyennant cette cotisation, ayant le droit d'engager le travail de trois personnes pendant une année. On invite instamment toutes les femmes de la ville et de l'Etat, à quelque classe à cette qu'elles appartiennent, à devenir membres de l'association. Toutes celles qui désireront devenir membres devront s'adresser en personne ou par écrit à la secrétaire correspondante, au local de l'Exchange. Les offrandes de toutes sortes seront reçues avec reconnaissance au même local, et l'on y donnera tous les renseignements désirés.

DIRECTRICES.

Mmes G W Pritchard, Mme E John Hills,
.. M W Bartlett, .. Gilbert Grant,
.. D A Gwyn, Jr, .. M E Jones,
.. T G Richardson, .. K Pabst,
.. R M Walmsley, .. T V Campbell,
.. S Delgado, .. Perry Pignet,
.. Albert Baldwin, .. J B Walker,
.. T H Hobson, .. E J Wharton,
.. Percy Roberts, .. C E Kelly,
.. J R Allen, .. E E Simpson,
.. Thos. Aust, .. Fred Wing,
.. F M Dunn, .. S H Davis,
.. J R Judson, .. G R Westbrook,
.. L P Wayne, .. M C Jennings,
Mlle M A Wyckoff.

Officiers.

Présidente.
Mme M W Bartlett.
Vice-Présidentes,
Mmes R M Walmsley, Mmes T G Richardson,
.. J R Judson, .. E E Simpson,
Mme Albert Baldwin.
Trésorière.
Mme Chas E Kelly.
Secrétaire à l'Enregistrement.
Mme Thos. Aust.
Secrétaire Correspondante.
Mme R J Wharton.

24av M v 1m

SALLE GRUNEWALD.

Curant GRAND CONCERT VOCAL, INSTRUMENTAL ET CLASSIQUE, à la Salle Grunewald, MERCREDI SOIR, 27 avril. Bill et $1. Pas de prix additionnel pour les places réservées. 24 avril—3f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Avis aux entrepreneurs de pompes funèbres.

LE conseil d'administration recevra des soumissions cachetées pour l'entreprise des pompes funèbres de la société jusqu'au 3 mai prochain. Les soumissions devront être adressées chez M. le Président J. Schweitzer, 166 rue Royale.

Le cahier des charges est exposé à l'étude de la société, rue Ste Anne, entre Derbigny et Roman.

Le conseil se réserve le droit de rejeter tout ou partie des soumissions.

Par ordre du président,

J. SCHWEITZER.

L. SIMON, secrétaire. 23 avril—3f.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans du Fort Espagnol et du Lac—Nouvelle-Orléans, 23 avril 1881.—A la réunion annuelle régulière des actionnaires tenue ce jour, les directeurs ci-après nommés ont été choisis pour l'année suivante:

Mesrs Schwartz, Mesrs Schwartz,
T. S. Williams, F. E. Fourcher,
Bertrand Beer.

Et, à une réunion subséquente du Conseil de Direction, les officiers dont les noms suivent ont été élus:

MORIS SCHWARTZ, Président,
LOUIS SCHWARTZ, Vice-Président;
T. S. WILLIAMS, Surintendant;
M. G. WEIL, Secrétaire.

24 avril—3f.

Southern Art Union and Woman's Industrial Association.—La réunion annuelle de cette Association aura lieu dans le salon F de l'Hôtel St-Charles, LUNDI SOIR, 2 mai, pour l'élection des officiers de l'année courante.

Par ordre du Président,

M. C. RANDALL, Secrétaire et secrétaire par intérim.

24 avril—24,26,30—1f mai

Christian Woman's Exchange.—Une réunion spéciale du Conseil aura lieu MERCREDI, 27 avril, dans la salle de l'Exchange Nos. 41 et 43 rue Bourbon. Des affaires importantes devront y être traitées. Les membres sont priées de ne pas manquer d'y assister.

Par ordre de la présidente,

Mme THEO. AUZE, Secrétaire.

24avril—27FP

Banque d'Epargnes Germanie, No 51 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 19 avril 1881.—A une élection tenue pour les actionnaires, le 18 de ce mois, les citoyens dont les noms suivent ont été choisis comme directeurs:

M. ZUBERBIER, J. HAESINGER,
S. HERNSHEIM, H. MERILLAT,
FRANK T. HUGHES, EMILE MAIER.

Et, à une réunion du conseil de direction, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers comme suit:

H. Zuberbier, Président;
Jacob Hesinger, Vice-Président;
Théodore Haby, Caissier.

Par un vote unanime des directeurs, il a été résolu que la banque recevrait des dépôts à partir du 1er mai.

THEODORE HATRY, Caissier.

23 avril au 1er mai.

Bureau de la "Ammonia Fire-Proof Engine Company"—No 46 rue Carondelet.—L'action annuelle pour nommer directeurs de cette compagnie aura lieu LUNDI, 2 mai 1881, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, au bureau de la compagnie. Les livres de transfert seront fermés à partir du 23 avril jusqu'au 2 mai inclusivement.

Tous les certificats de la "Ammonia and Thermoglo Fire-Proofing Company" seront déposés d'après la charte susmentionnée de la compagnie pour transfert de ces certificats ne sera reconnu.

EDWARD L. HALL, 14 avril—14,21—1 mai Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer du pont Pontchartrain, près des rues Carondelet et Rampart—Nouvelle-Orléans, 18 avril 1881.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de cette Compagnie tenue ce jour, un dividende de DEUX pour cent a été déclaré, payable sur présentation à partir de MERCREDI, 27 avril 1881.

V. RIVIERE, Secrétaire.

17 avril—17,24,27

Compagnie du Hôtel St-Charles—Nouvelle-Orléans, 23 avril 1881.—Des élections ont eu lieu ce jour, pour le mandat de trois ans à MERCREDI PROCHAIN, 4 mai, à midi, pour la vente de 250 Bons de cette Compagnie de $1000 chacun, dûs le 1er janvier 1894, portant 6 0/0 d'intérêt par an du 1er juillet prochain, payables mensuellement et garantis par hypothèque sur l'Hôtel St-Charles.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter une partie ou la totalité des offres.

CHAS. KILSHAW, Secrétaire.

23 avril—3t 4mai

Chemins de fer de la Nouvelle-Orléans, du Lac des Waters-Works de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 21 avril 1881.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction tenue aujourd'hui, un dividende de deux pour cent par action a été déclaré, payable aux actionnaires LUNDI, 2 mai 1881. Le transfert des livres sera fermé du 22 courant au 2 mai 1881.

ALEX. ROSENVAL, Secrétaire.

22avril au 2 mai.

Avis spécial.

LES actionnaires de la Compagnie "Marine Bank Dry Dock and Ship Yard" sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu LUNDI, 25 mai 1881, à midi, au No 138 rue Gravier (Nile-Orléans), pour voter sur le quinzième et le cinquième article de la charte de la dite Compagnie.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

F. W. SHERWOOD, Secrétaire.

15 avril—20f

DANZIGER

131 CANAL.

Grande Vente d'Etoffes de Printemps et d'Eté.

Tous les départements bien assortis d'articles désirables et de saison et à des prix d'un bon marché surprenant.

Un grand assortiment d'Etoffes pour robes, tels que: Bagnes, Nuns Veilings, Buntings, Fleur de Thé, Foulardines, Mamas, etc., etc.

Nous énumérons quelques prix

2 cotonnes Buntings à jour augmentant 20 cts, réduit à 20 cts.
4 cotonnes Algnes brochés augmentant 25 cts, réduit à 17 1/2 cts.
3 do do do do 25 cts, réduit à 15 cts.
50 pièces Bagnes pure laine à 20 cts la yarde.
2 cotonnes Algnes couleur à 12 1/2 cts.
20 pièces Percale moirée, l'article le plus fin, vendu augmentant 40 cts, réduit à 25 cts.

Batiste Imprimée pour Robes.

5 cotonnes Batiste 32, augmentant 10 cts, réduit à 6 cts.
Batistes 32, 10, 12 1/2, 15, 20 et 25 cts.
2 cotonnes Jaconets imprimés, dessins nouveaux.
2 cotonnes cambrics, nouveaux dessins.

Soierie de Printemps et d'Eté de toutes nuances.

Foulards rayés à 25 cts valant 60 cts.
Toutes nos soieries de 75 et 85 cts sont réduites à 50 cts.
Satin en couleur, toute nuance, à 40 cts.
Foulard Pompadour à 65 cts.
Satin noire Gros grain à 50, 60 et 75 cts.
Satin noire pour doublure de Grenadine à 25 cts la yarde.

Un grand assortiment de soierie belle qualité.

Grenadine noire, Grenadine noire, brochée, unie et rayée en grande variété.

Grenadine brochée noire belle qualité depuis 65 cts jusqu'à la plus belle qualité.
Bunting noire à 12 1/2 cts et au dessus.
Bunting noir à jour beaux qualité à 17 et 20 cts.
Alpaca noir brouté à 20, 25, 30 et 35 cts la yarde.
Cambrainette noire à 12 1/2 cts la yarde.
2 cotonnes Bagnes noir pure laine valant en moins 25 cts, à seulement 20 cts la yarde.

Drap Impératrice, Nun's Veiling, Bayma'n, Grenadine, etc., etc.

Tamise noire bonne qualité à 40, 50 et 60 cts.

Département de Blancs.

2 cotonnes Victoria Lawn à 10 cts et au dessus
Bishop Lawn, Linon d'Acos, Linon de Syria, Persian Lawn, etc., à 12 1/2, 15, 20, 25, 30 et 40 cts.
Piqué blanc à 6, 7, 8, 10, 12 1/2, 15, 20 et 25 cts.
2 cotonnes Piqué blanc à jour, augmentant 17 1/2 cts, réduit à seulement 8 cts.

Nous commes Agents des fameuses

Toiles pour Chemises de Richardson.

Toile à chemise, 24 yardes dans la pièce, à $4.75.
Toile à chemise, 34 yardes, qualité garantie, à $6.00.
Toile à draps de 75 cts et au dessus.
Il nous reste une caisse de plus de cette fameuse Toile française pour Calçons à 30 cts, valant réellement 60 cts.
5 pièces 5/4 de pour Tale d'oreiller à 50 cts, valant $1.

Un grand bargain.

2 caisses Ecossais-maisons, 34x42, à seulement $1, valant $2.
Ecossais-maisons à 50, 75 et 85 cts.
Serviettes damassées à 50 et 60 cts la douz.
300 douz. Serviettes damassées très grandes à $1.25.
250 douz. do do 3/4, valant $2 à $2.

Un immense assortiment D'OMBRELLES, PARASOLS et PARAPLUIES.

Gants de peau, gants de fil, mitaines, filets.

Nous avons reçu notre assortiment de Gants de fil, Mitaines, Filets, etc.
Gants de fil à jour à 50, 60, 75 et 95 cts.
Gants de fil à 20 cts la paire.

Un grand assortiment de Cravates pour dames en dentelle et mousseline.

Toutes nos Dentelles en vrais, telles que Mecheline, Berbes et Dentelles véritables, telles que Valenciennes, Guipure, Dentelle rosse point appliqué, Duchesse, etc., sont réduites de 50 0/0. Un grand bargain.

Broderies couleur et blanches, Tulle pour voilettes, Rouches, Dentelles, Bysshyle, Rubans, Fleurs, Garnitures de bonnes sortes, Bijouterie, Mouchoirs pour dames, hommes et enfants, et mille autres fantaisies.

Corsets à 50 cts et au-dessus.

Notre Lingerie et Confections POUR DAMES ET ENFANTS

Surpasse tout ce qui se soit jamais manufacturé à la Nouvelle-Orléans. Une inspection de ce département vous donnera la preuve de l'excellence du matériel et de la bonne confection. Nous demandons quelques articles:

Chemises pour dames à 20 cts, de avec 3 rangées d'entredeux, à 45 cts; Chemise garnie à 35 cts. Nos chemises de 65 cts sont réduites à 60.

Jupons à plis à 39 cts. Plis et volant à 45 cts. Jupons garnis à 55 cts, avec broderie à 75 cts. Nos jupons à réputation à 85, sont réduits à 60 cts.

Nos jupons Dentelle à seulement $1 00.
Peignoir pour dames à 35 et 45 cts.
Peignoir avec entredeux à 75 cts.
Robes de nuit à 50 cts; avec garniture à 65 c.
Robes de baptême à $1 25.
Robes de dames brodées, et Gabrielles, à $1 15 et $2 50.
Robes de nuit à $12 00.

Nous sommes toujours à même de remplir n'importe quel ordre et garantissons un "fit" pour robes de première construction, de doigt en de fin taille.

T. DANZIGER'S, 131 rue du Canal.

Grande Route de Jackson, Les Excursions du Dimanche

McCO